

Vieillessement actif en Europe: les dessous d'une belle idée

Marianne Prévost,
sociologue, membre du service
Espace promotion santé et
qualité et coordinatrice du
Santé conjugulée, Fédération
des maisons médicales.

L'Union européenne est attentive aux questions démographiques. Tout aussi attentive, la plateforme 'Courants d'Âges' a chaussé des lunettes critiques à l'occasion de l'année européenne « du vieillissement actif et de la solidarité entre générations ». Quelques éléments d'une analyse, dont nous recommandons vivement la lecture intégrale

Cet article a été rédigé à partir de la brochure *Vieillessement actif*, avril 2013, élaborée par la plateforme 'Courants d'Âges' et accessible sur le site www.intergenerations.be. Toutes les citations sauf la dernière sont issues de ce document.

Politiques européennes : vigilance

Préoccupée par le vieillissement démographique, l'Union européenne a mis ce thème au centre des « années européennes » depuis quelque temps : « Personnes âgées et solidarité entre les générations » en 1993, « Volontariat en 2011 », « Vieillessement actif et solidarité entre les générations » en 2012.

Les « années européennes » concernent en général des enjeux majeurs sur lesquels la Communauté européenne souhaite sensibiliser le grand public et les gouvernements nationaux, à travers des campagnes et le soutien à des programmes d'action. Stratégies intéressantes : elles transcendent les particularismes nationaux, soulignent les enjeux communs et mettent en évidence des problèmes souvent négligés. Elles soutiennent également l'innovation, la créativité, l'échange : on ne peut que s'en réjouir. Sans toutefois applaudir trop vite : l'enfer est pavé de bonnes intentions, ce que la plateforme 'Courants d'Âges' n'ignore manifestement pas.

Les membres de ce réseau se sont attachés à décoder les enjeux sous-jacents de l'année européenne 2012 ; cette lecture ne porte pas sur les éventuels aspects positifs de cette initiative, et n'épuise donc sans doute pas le sujet. Néanmoins ce travail de réflexion approfondi, mis en perspective avec les réalités de terrain, invite à une réflexion critique, plus que jamais nécessaire face à l'évolution de l'Union européenne.¹

Le choix des mots

Le terme « vieillissement actif » apparaît dans le langage européen en 2012. Un indice du vieillissement actif permettant d'analyser les progrès est créé la même année - on ne peut qu'approuver ce souci d'évaluation.

Mais que mesure au juste cet outil ? Il indique la performance des pays en matière de vieillissement actif. En considérant essentiellement l'allongement de la vie de travail (emploi salarié, volontariat, aide aux proches) et la réduction des coûts liés à la santé grâce à la prévention.

Pour souligner le choix du vocabulaire utilisé dans les argumentaires, 'Courants d'âge' se réfère à une communication de T. Moulaert et Léonard D.² : « *Crise, choc... ces instances (les institutions européennes) renforceraient la vision alarmiste du vieillissement de la population comme un risque social, en dictant des conduites à suivre, renvoyant le phénomène du vieillissement non plus directement à un progrès humain mais davantage à une catastrophe économique* ».

1. Voir le dossier de *Santé conjugulée* n°69 « Europe et marchandisation des soins ».

2. Moulaert T., Léonard D., « Le vieillissement actif sur la scène européenne », *Courrier hebdomadaire du CRISP* n°2105. La citation est extraite du document publié par 'Courants d'âges'.

C'est ici que l'observateur se met en alerte : le vieillissement étant abordé dans une perspective économique, le terme « actif » se réfère à la productivité, l'« autonomisation » aux stratégies amenant les personnes âgées à « *contribuer pleinement au marché du travail et au reste de la société ... (à) rester actives en tant que travailleurs, consommateurs, soignants³, volontaires et citoyens* »⁴. Dans la vision Européenne, le vieillissement actif devient un des volets essentiels de la « Stratégie 2020 » qui rassemble des objectifs à atteindre afin de relancer la croissance économique⁵.

Cette approche répond à la nécessité d'alerter les populations : une étude Eurobaromètre⁶ avait montré en janvier 2012 que, bien que conscients du vieillissement démographique, les citoyens ne s'en inquiétaient pas suffisamment. Il fallait donc amener ces doux rêveurs à un peu plus de sérieux, les alerter quant aux catastrophes économiques menaçant les sociétés où fleurissent trop de cheveux gris, et bien sûr proposer des pistes pour répondre aux menaces sur les systèmes de protection sociale et plus généralement sur les finances publiques. Le vieillissement actif est une de ces pistes.

Une fenêtre d'opportunité

« *L'Union européenne n'offre pas d'espace de dialogue où des alternatives à l'allongement des carrières seraient proposées* », relève l'association 'Courants d'Âges'. Et de convoquer d'autres points de vue. Bernard Friot, par exemple, rejette l'utilisation des prévisions démographiques en tant qu'unique outil d'analyse : c'est une 'construction fantasmée', dit-il, et il invite à tenir compte aussi des projections qui indiquent une hausse de la productivité. L'enjeu réel ne serait pas tant le vieillissement que la répartition des richesses : « *Le raisonnement selon lequel le recul de la part des actifs occupés rendra impossible le financement des retraites en répartition est aussi absurde que si l'on avait prédit au début du XX^{ème} siècle la famine pour la France du XXI^{ème} parce que la part des paysans allait se réduire à moins de 3% de la population* ».⁷

Le phénomène du vieillissement serait donc un alibi ou une « fenêtre d'opportunité » comme le dit Mateo Alaluf : soit « *un moment qui permet de faire passer des mesures qui n'auraient sinon aucune chance d'exister* »⁸.

L'arc de vie

La vision économique du vieillissement constitue un changement de paradigme. L'Organisation mondiale de la santé, rappelle 'Courants d'Âges', avait soutenu une tout autre approche en 2002 : elle plaçait le vieillissement dans le contexte global du cycle de vie et tenait compte de la diversité, de la singularité de chacun : « *Ainsi le vieillissement actif désigne-t-il une implication constante dans les activités économiques, sociales, spirituelles, culturelles et citoyennes, et non pas uniquement l'aptitude à la seule activité physique ou à l'emploi* »⁹.

Bien qu'évoquant l'aspect économique, l'Organisation mondiale de la santé ne focalisait donc pas la question du vieillissement sur les coûts et sa notion du « vieillissement actif » dépassait largement celle d'aujourd'hui qui revient à « *instrumentaliser la notion de vieillissement actif à des fins essentiellement économiques* ».

Le concept d'arc de vie¹⁰ soutenu par 'Courants d'âge' rejoint assez bien cette vision de l'Organisation mondiale de la santé : intégrés dans un même cycle de vie, les âges sont inextricablement liés les uns aux autres. La vie n'a de sens que dans sa globalité : cela permet de « *considérer l'individu non pas en rapport à son appartenance à une classe d'âge mais pour ce qu'il est et pour ses singularités* » et de rappeler que « *Le vieillissement est un processus qui commence dès la naissance et non soudainement à partir de 65 ans. (...) La pluralité des vieillissements fait écho à la pluralité des parcours de vie* ».

Diversité et exclusion

« *On ne vieillit pas de la même façon à 65 ans qu'à 90 ans* », poursuivent les auteurs, « *si l'on a passé sa carrière professionnelle dans un bureau ou sur des chantiers de construction, que l'on vive à la campagne ou en ville* ».

3. Il s'agit ici des aidants proches d'une personne malade.

4. Commission européenne. *La contribution de l'Union européenne au vieillissement actif et à la solidarité intergénérationnelle*, p.3.

5. Commission européenne. Europe 2020. *Une stratégie pour une croissance intelligente, durable et inclusive*.

6. Eurobaromètre, Special Eurobarometer 378, Active Ageing.

7. Friot, Bernard, *L'enjeu des retraites*. Paris, La Dispute, coll. « Travail et salariat », 2010173 p., EAN : 9782843031632.

8. Alaluf M., « Fenêtre d'opportunité », *Politique, Revue des débats*, n°68 janvier-février 2011.

9. OMS : *Vieillir en restant actif* : cadre d'orientation. Genève, Editions de l'OMS.

10. Vercauteren, R., Predazi M. Loriaux M., *L'intergénération, une culture pour rompre avec les inégalités sociales*, 2001.

Et bien sûr, on ne vieillit pas de la même façon dans tous les milieux sociaux. S'il n'est considéré que sous l'angle du travail (rémunéré ou bénévole) ou de la solvabilité, le « vieillissement actif » exclut les personnes dont la santé défaille et/ou qui vivent d'une toute petite retraite. Une exclusion qui se joue aussi au niveau psychique : « *Devenir dépendant reste une fracture très dure à vivre. Quand ils entendent parler de vieillissement actif alors qu'ils doivent attendre quelqu'un pour aller aux toilettes parce qu'ils sont en chaise roulante, alors qu'ils ont encore toutes leurs capacités mentales, c'est très dur* ».¹¹.

Action !

'Courants d'Age' appuie son action sur la notion : « *l'intergénérationnel va à l'encontre de la vision individualisante de l'existence et permet une approche solidaire des questions de société telles que le vieillissement de la population* ». Il s'agit d'échanger les compétences, les savoirs, les expériences, de soutenir les capacités de transmission, dans un souci de réciprocité. Les membres du réseau s'attachent à valoriser cette approche sur différents terrains : l'école, le quartier, l'habitat, le

Les institutions européennes renforceraient la vision alarmiste du vieillissement de la population comme un risque social.

Plusieurs associations membres de 'Courants d'Age' sont proches de publics touchés par une forme de fragilisation psycho-sociale et de dépendance ; les acteurs ont le sentiment que les objectifs de l'année européenne 2012 sont en décalage avec leur travail et que le vieillissement actif à la mode européenne va même à l'encontre de leurs pratiques : « *le vieillissement actif présente de nombreux risques dont un des principaux est l'accroissement des dynamiques d'exclusion des personnes qui tout au long de leur vie ont vécu sur les marges de la société et qui, une fois plus âgées, pourraient tomber dans une forme d'extrême précarité. Pour ces personnes, le concept de vieillissement actif est dangereux car il pourrait encore davantage les mettre à la marge en étant qualifié uniquement par la négation (non-travailleur, non-bénévole, non-valide, non-participatif...)* ».¹².

Le terme « actif » étant en quelque sorte dévoyé, 'Courants d'Âges' propose de le remplacer par celui d'acteur', afin de souligner « *la dimension de prise de décision et ce à tout moment de la vie* ».¹³. Clarification suffisante ? Peut-être pas : le secteur intergénérationnel bénéficie largement de l'implication d'aînés volontaires – ceux-là même qui sont ciblés par le 'vieillissement actif' ! Les membres de 'Courants d'Âges' soulignent donc qu'ils ne les considèrent pas comme des personnes 'à activer', mais bien comme des partenaires.

milieu de vie ou du travail... en restant toujours vigilants à l'usage des mots : devenu fort à la mode, le concept d'« intergénérationnel » pourrait perdre sa pertinence et être instrumentalisé. On n'est jamais trop méfiant.

Interpellation

Cette excellente brochure se termine par une série de recommandations concrètes adressées aux décideurs politiques. On y retrouve sans surprise - et sans qu'il y soit fait mention - les grands axes soutenus par la promotion de la santé et la charte d'Ottawa ; ainsi qu'une affirmation sur la nécessité d'empêcher la concurrence entre les services d'aide à la personne à vocation commerciale et le secteur non-marchand, pour préserver l'espace d'action de celui-ci. ■

11. Asbl Entr'âges.

12. Habitat et Participation.

13. On pourrait alors se demander si la vie est un théâtre et qui est le metteur en scène... mais passons, on n'en sortira jamais !